

Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

ORDRE DU JOUR

Châteauneuf les Martigues, le 27 mars 2012

14h00 – 17h30

14h00 – 14h15 : **Accueil des participants et ouverture en présence des représentants de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général**

14h15 – 15h15 : **Assemblée Générale Ordinaire Statutaire**

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vote des résolutions soit :
 - Approbation des comptes de l'exercice 2011 et quitus aux administrateurs
 - Approbation de la cotisation 2013
 - Approbation du Budget prévisionnel 2012

En l'absence de quorum lors de l'Assemblée Générale (50% des adhérents présents ou représentés), une seconde assemblée sera réunie sur le même ordre du jour à 15h30. Cette nouvelle Assemblée Générale permettra de valider les décisions prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés, sans quorum des statuts (article 9 des statuts).

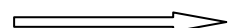
A l'issue de l'assemblée : **Vendre les bois de nos communes : un enjeu économique**

- Avantages et inconvénients de vendre du bois
- Etat des lieux des différents modes de vente de bois : le rôle de l'élu
- Quelle stratégie adopter dans les Bouches-du-Rhône vis-à-vis des projets des territoires et des grands projets ?
 - Une mobilisation des communes nécessaire pour développer le circuit-court
 - Un exemple concret

Des échanges avec la salle sont prévus après chaque intervention

17h30 : fin de la journée

Plan d'accès au dos



Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

MODALITES PRATIQUES

Châteauneuf les Martigues, le 27 mars 2012

14h00 – 17h30

Lieu de l'Assemblée Générale

Salle des fêtes Léo Lagrange

Rue des Cerises

13 Châteauneuf les Martigues

La salle des fêtes Léo Lagrange se situe près de la mairie de Châteauneuf les Martigues.

En venant d'Aix en Provence et de Marseille

Prendre l'A55 direction Fos/Martigues/Montpellier/L'Estaque

Sortir à Châteauneuf les Martigues/Carry le Rouet

Entrer dans Châteauneuf les Martigues, suivre le centre-ville et prendre l'avenue du 4 septembre (avenue principale du centre-ville).

Se garer :

- soit sur le parking derrière la salle des fêtes Léo Lagrange (P1)
- soit en continuant sur l'avenue du 4 septembre, un peu plus loin sur la droite (P2)

Plan d'accès



Source : Google Map, 2012

Pour toutes questions ou renseignements : PELLIER John 06 30 42 69 94 / 04 42 65 43 93